

# Comité technique en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska

Programme visant à échelonner des activités de  
sensibilisation du public sur toute l'année



Janvier 2018



**mrc**  
La Haute-Yamaska  
Prospère de nature

## TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE ET REMERCIEMENTS .....	3
SENSIBILISATION DU PUBLIC .....	4
DÉFINITION DES CATÉGORIES DE RISQUES .....	5
VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLES – CATÉGORIE 1.....	6
INSPECTIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – CATÉGORIES 2 À 4.....	7
VISITES DE GARDERIES, SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL AINSI QUE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE.....	7
PRÉVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES.....	8
SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES.....	8
KIOSQUE AU SALON DE L’HABITATION GRANBY ET RÉGION .....	9
BURNY, NOTRE MASCOTTE .....	9
AFFICHES MURALES, ORIFLAMMES ET PANNEAUX ROUTIERS .....	10
ÉVÉNEMENT « LA PRÉVENTION, C’EST BON! C’EST DANS LA CUISINE QUE ÇA SE PASSE »	10
REMISE DE DÉPLIANTS.....	10
POMPIER D’UN JOUR .....	11
FÊTE DE L’HALLOWEEN.....	12
JOURNÉES « PORTES OUVERTES » .....	12
FORMATION EN MANIÈMENT D’EXTINCTEURS PORTATIFS .....	13
BULLETINS MUNICIPAUX .....	13
EXERCICES ET FORMATION SUR L’ÉVACUATION – GARDERIES, ÉCOLES, RÉSIDENCES POUR AÎNÉS, USINES .....	13
FORMATION ÉDUCATIVE DANS LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES AÎNÉES .....	14
ÉTUDE DE CAPACITÉ DE SALLE.....	14
MAISON « TOUTRISQUE » – INSTRUIRE PAR LE JEU! .....	15
SENSIBILISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	15

**Mise à jour** : 24 janvier 2018

---

## MISE EN CONTEXTE ET REMERCIEMENTS

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska prévoit à son plan de mise en œuvre, la réalisation de l'action 43. Celle-ci stipule qu'un programme visant à échelonner des activités de sensibilisation du public sur toute l'année soit élaboré et appliqué sous la supervision d'un comité technique régional formé par la MRC et composé des directeurs de services incendie du territoire.

C'est dans le but de répondre à cette action et en partie, à l'objectif 1 des *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie*, que le Comité technique en sécurité incendie (CTSI) rend public le présent document. Ce programme a été élaboré en collaboration avec les services de sécurité incendie (SSI) couvrant le territoire yamaskois. Il regroupe plusieurs activités de sensibilisation du public que les SSI comptent réaliser tout au long de l'année.

Les activités choisies sont pour la majeure partie en fonction des problématiques qui ressortent de l'analyse des incendies et des risques sur notre territoire. La simple connaissance par le public des principaux phénomènes ou comportements à l'origine des incendies peut être un puissant levier de prévention et le CTSI souhaite voir les SSI s'en servir!

C'est pourquoi le CTSI fait le choix des activités et des outils qui suivent pour rejoindre notamment les jeunes, les étudiants, les personnes âgées, les agriculteurs et le grand public en général.

Par ailleurs, ce programme sera appelé à évoluer en tenant compte des résultats du rapport annuel des interventions. Ainsi, d'autres activités de prévention et de sensibilisation du public pourront être développées pour y répondre.

En terminant, le CTSI désire remercier toutes les personnes des SSI ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de ce programme et tout particulièrement Monsieur Claude Royer et Madame Guylaine Lagüe de la division de la prévention des incendies du SSI de la Ville de Granby ainsi que Mesdames Judith Desmeules et Hélène Lussier de la MRC de La Haute-Yamaska.

---

## SENSIBILISATION DU PUBLIC

Puisque la simple connaissance par le public des principaux phénomènes ou comportements à l'origine des incendies peut être un puissant levier de prévention, les différents SSI du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska misent énormément sur la sensibilisation du public.

Le programme appliqué vise la réduction des incendies et de leur impact dans la société. Ciblant une clientèle très variée, les actions s'adressent autant aux enfants en service de garde, aux élèves de tout niveau, aux familles, aux immigrants, aux travailleurs, aux agriculteurs et aux aînés.



Le but : sensibiliser et informer les résidents quant aux dangers liés aux incendies afin d'éliminer l'ignorance et la négligence face à ces tragédies. Les citoyens doivent également connaître les mesures à prendre afin d'assurer leur sécurité lors d'un éventuel sinistre.

C'est par des méthodes variées que les techniciens en prévention incendie informent la population sur les dangers liés aux incendies. Que ce soit au moyen de visites de prévention résidentielles, la tenue de kiosques d'informations, les visites dans les garderies, les écoles ou les centres d'hébergement pour aînés, les préventionnistes sont visibles l'année durant. Les portes ouvertes de la caserne à la population, les formations ou démonstrations de maniement d'extincteurs portatifs sont également des moyens de rejoindre une grande variété de citoyens.

Évidemment, les médias écrits, les commerces, les expositions ou salons servent de lieux pour promouvoir visuellement les messages de prévention.

## DÉFINITION DES CATÉGORIES DE RISQUES

CATÉGORIE	DESCRIPTION	TYPE DE BÂTIMENT
<b>FAIBLES CATÉGORIE 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très petits bâtiments, très espacés</li> <li>• Bâtiments résidentiels de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hangars, garages</li> <li>• Résidences unifamiliales détachées de 1 ou 2 logements</li> <li>• Chalets, maisons mobiles</li> <li>• Maison de chambres de moins de 5 personnes</li> </ul>
<b>MOYENS CATÉGORIE 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiments d'au plus 3 étages ou dont l'aire au sol est d'au plus 600 m<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages</li> <li>• Immeubles de 8 logements ou moins</li> <li>• Maisons de chambres (5 à 9)</li> <li>• Industries de groupe F3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.)</li> </ul>
<b>ÉLEVÉS CATÉGORIE 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m<sup>2</sup></li> <li>• Bâtiments de 4 à 6 étages</li> <li>• Bâtiments commerciaux</li> <li>• Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer</li> <li>• Lieux sans quantité significative de matières dangereuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements commerciaux</li> <li>• Établissements d'affaires</li> <li>• Immeubles de 9 logements et plus</li> <li>• Maisons de chambres de 10 chambres ou plus</li> <li>• Motels</li> <li>• Établissements industriels du groupe F2 (garages de réparations, imprimeries, stations-service, etc.)</li> <li>• Bâtiments agricoles</li> </ul>
<b>TRÈS ÉLEVÉS CATÉGORIE 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration</li> <li>• Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes</li> <li>• Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants</li> <li>• Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver</li> <li>• Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements d'affaires</li> <li>• Édifices attenants dans de vieux quartiers</li> <li>• Hôpitaux, centres d'accueil</li> <li>• Résidences supervisées</li> <li>• Établissements de détention</li> <li>• Centres commerciaux de plus de 45 magasins</li> <li>• Hôtels</li> <li>• Églises</li> <li>• Écoles</li> <li>• Garderies</li> <li>• Établissements industriels du Groupe F1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.)</li> <li>• Usines de traitement des eaux</li> </ul>

## VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLES – CATÉGORIE 1

Chacune des résidences du territoire est visitée par le personnel en prévention incendie avec comme principaux objectifs que le patrimoine bâti du territoire respecte la réglementation en matière de sécurité incendie et que la population soit en sécurité.

Lors de ces visites, le préventionniste relève chacun des risques et anomalies et informe l'occupant sur les corrections à apporter afin de maintenir un niveau de sécurité adéquat pour lui-même, les autres occupants ainsi que leurs biens. Un formulaire contenant des informations quant à la résidence et ses occupants est rempli par le préventionniste et est acheminé à son SSI alimentant ainsi une base de données. Ces précieux renseignements aideront lors d'éventuelles interventions.



Ces visites permettent également la collecte d'informations quant aux personnes nécessitant une aide particulière lors d'une évacuation. Un formulaire prévu à cet effet est alors rempli. Un suivi annuel est fait afin de tenir les registres à jour.

Toujours dans l'optique de diminuer les risques d'incendie et d'augmenter la protection des citoyens, les résidents affichant un problème important d'accumulation de matières combustibles sont également visités et dirigés vers les intervenants spécialisés.

Il est prévu que le programme d'inspections résidentielles soit lié avec le programme de sensibilisation du public puisque des informations utiles peuvent être transmises aux propriétaires ou occupants.

Il est impératif de veiller à la sécurité de chacun, c'est pourquoi, lors des visites de prévention, des piles ou des avertisseurs de fumée sont parfois remis aux occupants ainsi que des dépliants informatifs reliés à chaque besoin (programme pour malentendants, avertisseurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone, etc.)

---

## INSPECTIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – CATÉGORIES 2 À 4

Les inspections des bâtiments de catégorie 2 à 4, d'une durée variable selon les risques, sont également réalisées par les techniciens en prévention incendie avec comme but de sécuriser l'aire de vie ou de travail des occupants.

Si elles s'avèrent nécessaires, et toujours dans l'optique de protection des citoyens et des biens, des corrections sont exigées en fonction de la réglementation municipale et sont basées sur les codes et les normes en vigueur relativement à la sécurité incendie.

Tous les bâtiments sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska, sans exception, seront inspectés.

---

## VISITES DE GARDERIES, SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL AINSI QUE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE



Dans le cadre de leur programme de prévention, les municipalités regroupées dans la MRC de La Haute-Yamaska réalisent des visites dans les garderies, les services de garde en milieu familial ainsi que dans les centres de la petite enfance.

Ainsi, les enfants sont, dès leur jeune âge, informés des comportements à adopter en cas d'incendie et d'évacuation. Une belle occasion de les familiariser à l'équipement de pompier, aux camions et aux règles de sécurité à adopter.

Les cahiers de jeux contiennent des conseils de prévention et expliquent les comportements adéquats à adopter en cas d'incendie. Ils renferment également des jeux pour rendre cet outil de prévention amusant et instructif. Ils sont remis lors de visites préventives dans les garderies, les services de garde en milieu familial ainsi que dans les centres de la petite enfance situés sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

---

## PRÉVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES

Lors d'événements spéciaux, les pompiers ou préventionnistes peuvent être appelés à informer les élèves des écoles de la région.

Que ce soit pour parler de leur métier ou encore des risques reliés aux incendies, les membres des SSI partagent leurs connaissances et leur vécu avec les jeunes. Une autre belle façon de faire de la sensibilisation!

Les cahiers de jeux adressés aux enfants d'âge scolaire contiennent des conseils de prévention et expliquent les comportements adéquats à adopter en cas d'incendie. Ils renferment également des jeux pour rendre cet outil de prévention amusant et instructif.



Ces cahiers sont remis lors de visites préventives dans les écoles ou lors d'activités scolaires tenues sur le territoire yamaskois.

---

## SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Cette activité a pour mission de sensibiliser la population à l'importance de vérifier le bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée, de se préparer à évacuer la résidence en cas d'incendie et de s'exercer en famille. Deux activités de sensibilisation sont effectuées en commun par les SSI du territoire annuellement durant la Semaine de prévention des incendies.





Une conférence de presse conjointe est d'abord organisée où chaque service fait connaître les activités de prévention se déroulant sur son territoire durant cette période. Un kiosque d'information est également installé, durant la semaine, dans différents commerces. Lors de cet événement, les différents SSI sont invités à se joindre à l'équipe des techniciens en prévention incendie de Granby.

Particulièrement, lors de cette semaine, des capsules d'information sont également diffusées à la radio régionale. De plus, chaque municipalité procède à des activités individuelles.

---

## KIOSQUE AU SALON DE L'HABITATION GRANBY ET RÉGION

Au printemps de chaque année, les SSI desservant le territoire yamaskois tiennent un kiosque dans le cadre du Salon de l'habitation Granby et Région. Cette présence au Salon permet aux SSI de faire connaître leurs services ainsi que de renseigner et conseiller les différents visiteurs en matière de sécurité incendie.

---

## BURNY, NOTRE MASCOTTE

Le SSI de Granby disposait déjà de la mascotte Burny qui est présente à certaines activités susceptibles d'attirer des enfants et lors de la conférence de presse annuelle. Au cours de l'année 2014, la MRC, à la recommandation du CTSI, a procédé à l'acquisition d'un deuxième exemplaire de cette mascotte afin de lui donner une identité régionale (symbole des SSI), de disposer d'un équipement polyvalent pouvant servir à tous les SSI et de les faire travailler en couple à différents moments.



Ce gentil castor permet d'intensifier le message de prévention auprès de la population, priorité d'action numéro 1 du schéma et vient aider les préventionnistes lors de leurs interventions publiques afin de susciter davantage l'intérêt.

En effet, il dégage une image sympathique et se révèle être un instrument pratique qui permet d'animer tous types de supports. Il peut par exemple présenter les conseils de prévention sous un angle plus ludique via des jeux ou être mis en scène dans des animations. Il permet aussi d'interagir avec le public et ainsi de créer une attraction autour des activités de sensibilisation des SSI.

---

## AFFICHES MURALES, ORIFLAMMES ET PANNEAUX ROUTIERS

Des affiches murales sont installées à des endroits stratégiques dans les commerces, les bâtiments municipaux et les restaurants afin de promouvoir visuellement la semaine de la prévention des incendies. Des panneaux ainsi que des oriflammes proposent régulièrement des messages aux citoyens et visiteurs.

---

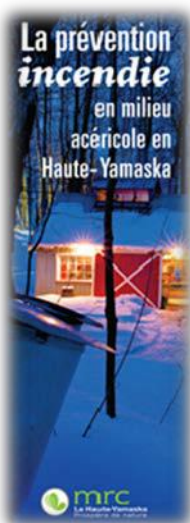


### ÉVÉNEMENT « LA PRÉVENTION, C'EST BON! C'EST DANS LA CUISINE QUE ÇA SE PASSE »

Chaque année, les SSI participent à la Semaine de prévention des incendies qui se déroule en octobre. Instaurée par le ministère de la Sécurité publique, cette semaine a pour thème en 2017 « La prévention, c'est bon! C'est dans la cuisine que ça se passe! ».

---

## REMISE DE DÉPLIANTS



À l'occasion de la tenue de divers kiosques d'information, plusieurs dépliants sont mis à la disposition des visiteurs. Puisqu'il n'est pas rare que des cabanes à sucre sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska soient endommagées ou détruites par un incendie, un dépliant a été conçu afin de fournir aux acériculteurs de l'information relative à la prévention des incendies à la cabane à sucre.

Les agriculteurs ne sont pas en reste pour autant. Un dépliant précis a été conçu afin de leur fournir de l'information relative à la prévention des incendies à la ferme. La cause première d'un incendie en milieu agricole est souvent d'origine électrique, résultante d'une installation déficiente ou de l'utilisation d'un appareil électrique non conçu pour la ferme.

En 2016, la MRC et le CTSI ont dévoilé le dépliant *La prévention incendie à la maison en Haute-Yamaska*. Cette publication est remplie de conseils pratiques pour améliorer la sécurité à la maison. On y trouve notamment de l'information sur les installations électriques, les appareils de cuisson, les articles de fumeur ainsi que les appareils de prévention.

Lors de la semaine de prévention des incendies 2017, le quatrième et dernier dépliant de cette série a été lancé. Cette fois, ce sont les gestionnaires d'industries, de commerces grande surface et d'institutions qui sont invités à redoubler de prudence et à mettre en place les mesures d'autoprotection appropriées dans leur bâtiment par le biais du dépliant *La prévention incendie en milieu industriel, commercial et institutionnel*.

Différents autres dépliants traitants entre autres des avertisseurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone, de l'utilisation adéquate des installations électriques, etc. sont également mis à la disposition des citoyens.



---

## POMPIER D'UN JOUR

Dans certaines municipalités de la MRC de La Haute-Yamaska, une journée « Pompier d'un jour » est tenue. À Granby, c'est dans le cadre d'un concours organisé pour la Semaine de la prévention des incendies que les jeunes du primaire sont appelés à produire un plan d'évacuation avec l'aide de leurs parents. Les dessins sont ensuite recueillis et font l'objet d'un tirage. Lors de cette journée, c'est lors d'un parcours organisé que ces derniers peuvent enfilet l'habit de pompier, grimper aux échelles, vivre une simulation d'incendie et utiliser un extincteur portatif.





À Waterloo, une journée 911 est tenue, permettant à des étudiants de recevoir une formation en réanimation cardio-respiratoire et défibrillation en plus d'expérimenter quelques tâches de pompier.

---

## FÊTE DE L'HALLOWEEN

Dans le cadre de cette belle fête familiale, des activités spéciales sont tenues dans plusieurs SSI du territoire. Dans les casernes, des friandises sont remises. Les parents sont par le fait même sensibilisés au remplacement des piles de leurs avertisseurs de fumée. Quelle belle opportunité de joindre l'utile à l'agréable!

De même, les maisons hantées installées dans des lieux publics et accessibles aux citoyens sont inspectées par les techniciens en prévention incendie afin d'assurer la sécurité des visiteurs.

---

## JOURNÉES « PORTES OUVERTES »

Ponctuellement, des journées « Portes ouvertes » sont organisées dans les différents SSI du territoire. Ces événements permettent aux citoyens d'avoir un contact direct avec les membres du personnel de sécurité incendie, favorisant ainsi les échanges. Des conseils de prévention, des démonstrations, des pratiques d'extinction sont autant de sujets traités.

Plusieurs modèles d'avertisseurs de fumée et de détecteurs de monoxyde de carbone ainsi que des extincteurs sont exposés. Des dépliants variés sont également distribués aux visiteurs de tous âges.

Des vidéos ainsi que des présentations multimédias sont diffusées en continu lors de ces activités. Un éventail de sujets sont abordés auprès des visiteurs : la réglementation municipale quant aux feux extérieurs, la responsabilité du dégagement des bornes fontaine, la surcharge des circuits électriques, l'accumulation des matières combustibles de même que les appareils de chauffage d'appoint.

---

## FORMATION EN MANIEMENT D'EXTINCTEURS PORTATIFS



Puisqu'une intervention rapide fait toute la différence entre un début d'incendie maîtrisé et un sinistre dans un bâtiment, la formation en maniement d'extincteurs portatifs s'adresse autant aux travailleurs en industrie qu'aux employés d'un immeuble commercial.

De quoi parle-t-on durant ces formations? Le triangle du feu, la chimie du feu, les classes de feu, les méthodes d'extinction, les agents extincteurs et leurs actions, la portée d'extinction, l'inspection d'un extincteur portatif ne sont qu'un aperçu des sujets abordés. C'est avec une simulation d'extinction que les participants peuvent mettre à l'épreuve les nouvelles connaissances acquises durant cette formation d'environ 3 heures.

---

## BULLETINS MUNICIPAUX

Périodiquement, des articles traitant de sujets d'actualité sont traités dans les différents bulletins municipaux. Les thèmes varient d'année en année.

---

## EXERCICES ET FORMATION SUR L'ÉVACUATION – GARDERIES, ÉCOLES, RÉSIDENCES POUR AÎNÉS, USINES

Plusieurs exercices d'évacuation sont réalisés durant l'année dans les différents établissements représentant des risques plus élevés. C'est en créant des automatismes à l'aide d'exercices répétés que les gens évacuent méthodiquement, répondant ainsi aux normes de sécurité incendie. La rapidité de la détection et du déclenchement de l'alarme, le dégagement des issues, l'habileté des employés et des occupants à évacuer ajoutés à la circonscription et la maîtrise de l'incendie sont autant



---

d'éléments favorisant la réduction des pertes humaines et matérielles liées aux incendies.

Parmi les sujets traités lors d'une formation, notons l'évacuation, les étapes d'une évacuation, les obstacles environnementaux, les limitations fonctionnelles, le jumelage, le plan de sécurité incendie, le matériel de protection incendie, le transport des personnes à mobilité réduite, etc.

---

## FORMATION ÉDUCATIVE DANS LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂÎNÉES

Puisque la prévention ne prend pas de retraite et que les gens ont besoin d'être rassurés, une formation adaptée a été mise en place afin de les informer sur les mesures à prendre en cas d'incendie.

Les cahiers de jeux adressés aux personnes âgées contiennent des capsules de sensibilisation au plan d'évacuation, aux procédures d'utilisation des extincteurs portatifs et aux comportements à adopter pour éviter les risques d'incendie. Ils renferment également des jeux pour rendre cet outil de prévention amusant et instructif. Ces cahiers sont remis lors de visites préventives dans les centres d'hébergement pour âgés situés sur le territoire.



---

## ÉTUDE DE CAPACITÉ DE SALLE

Lors d'occasions spéciales, les techniciens en prévention des incendies sont appelés à réaliser des calculs de capacité de salles de réunion. Le nombre de personnes accueillies, le nombre et la largeur des issues ainsi que les dangers liés à l'activité font partie des éléments qui sont étudiés. Une autre excellente façon de protéger les gens de notre région!

## MAISON « TOUTRISQUE » – INSTRUIRE PAR LE JEU!

La MRC de La Haute-Yamaska a fait l'acquisition de la maison « ToutRisque » afin d'informer, de façon ludique, les citoyens de tous âges sur les nombreuses sources d'incendie présentes sous leur toit. C'est sous forme de simulateur tridimensionnel, animé, interactif que ce nouvel outil se présente.

Installations électriques déficientes, chandelles laissées sans surveillance, accumulation de produits inflammables, chaudrons, meubles encombrants sont autant de risques d'incendie présentés dans cet outil éducatif.

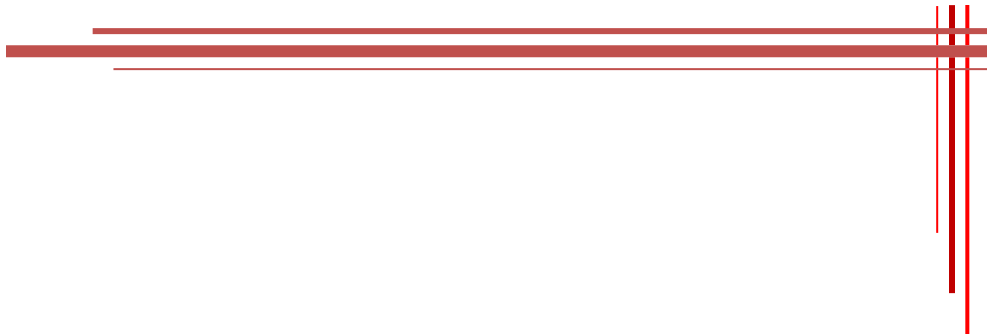


C'est sous forme de grande maquette animée par des effets visuels et sonores que le public cible identifie tous les dangers potentiels. Le but : corriger les installations déficientes, modifier les comportements à risque et rendre plus sécuritaires les résidences. Un outil captivant pour les petits et impressionnant pour les plus grands.

## SENSIBILISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Des séances d'information sont organisées afin de sensibiliser les nouveaux arrivants à la sécurité incendie. Les us et coutumes font en sorte que dans plusieurs pays, la prévention des incendies est presque inexistante. Ces ateliers sont très pertinents et sont, de façon unanime, très appréciés.





Cette page est laissée en blanc intentionnellement.